



AVIS A LA CLIENTELE

La Direction de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) informe son aimable clientèle qu'en raison des travaux de raccordement et de mise en service des ouvrages construits dans le cadre des projets d'extension du réseau de distribution et de correction des chutes de tension, la fourniture de l'électricité sera interrompue dans les zones et quartiers selon le programme ci-après :

Mercredi 1^{er} octobre 2025

08h 00 à 14h 00 : Mipaz, Ecole Privée Laïque Evénak, Lankouvi, Ségbégan et leurs environs.

18h 00 à 20h 00 : Zones Dabarakondji, Togomé, Houtonou, Anfamé, Adanmavo, Aboukopé, Kagnikopé et leurs environs.

20h 30 à 22h 00 : Zones Afanoukopé, Dèvègo, Gaglokpota, Tanmani, Adanmavo et leurs environs.

Jeudi 02 octobre 2025

08h 00 à 14h 00 : Zones Agoè Plateau, Agoè gbonvé, Fiovi, Miramar, Agoè la Joie, Minamadou, Agoè Super Marché Champion et leurs environs.

Vendredi 03 octobre 2025

08h 00 à 14h 00 : Zones La Source, la Colombe, Cascade, Edem Kodjo, Agoè Klévé, Ludo, Loccoh, Agoè Gare et leurs environs.

Samedi 04 octobre 2025

09h 00 à 14h 00 : Zone Abloganmé et ses environs.

09h 30 à 14h 00 : Zones Kpogan Yovo, Sainte Cathérine, Kpogan et leurs environs.

À cet effet, la CEET recommande que les appareils soient débranchés lorsque la coupure intervient et ne soient remis en service qu'après le retour de l'électricité.

La Direction Générale présente ses excuses aux clients concernés par le désagrément et les remercie pour leur bonne compréhension. #

D

Lomé, le ...2.6 SEPT 2025...



LA DIRECTION GENERALE

[Handwritten signature]